

SHIPPAGAN

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SHIPPAGAN À LA SALLE ERNEST-RICHARD DE L'HÔTEL DE VILLE

DATE : Le 24 septembre 2024

HEURE : 18 h

PRÉSENTS : Kassim Doumbia (maire), Armand Caron (conseiller et maire suppléant), Amélie Ferron Roussel (conseillère), Eda Roussel (conseillère), Nathalie Robichaud (conseillère), Laurent Robichaud (conseiller), Elise Roussel (directrice générale et greffière) et Joannie Larocque (adjointe administrative).

ABSENTE: Marie-Lou Noël (conseillère).

PUBLIC : 3 personnes

1. Ouverture de la réunion

La séance est ouverte à 18 h.

2. Divulgence de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est mentionné.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyée de la conseillère Amélie Ferron-Roussel que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Point à l'ordre du jour :

4.1 Programme de partenariat des routes provinciales-municipales 2027-2031

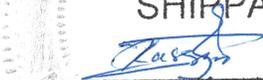
Après avoir pris connaissance du plan préparé par le directeur des travaux publics pour les années 2027 – 2031 dans le cadre du programme de partenariat pour les routes provinciales-municipales. Il est proposé le conseiller Laurent Robichaud appuyé de la conseillère Nathalie Robichaud que la municipalité Shippagan soumette le plan tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 Demande de financement – Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick

Il est proposé par le conseiller Armand Caron appuyé du conseiller Laurent Robichaud que la greffière, le trésorier ou le maire est autorisé à émettre et à vendre à la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick une débenture de la municipalité de Shippagan d'un montant de **1 257 000 \$** selon les conditions stipulées par la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, et il est proposé que la municipalité de Shippagan convient d'émettre des chèques postdatés à l'ordre de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, sur demande, pour payer le capital et les intérêts de ladite débenture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SHIPPAGAN

MAIRE

GREFFIÈRE

4.3 Ouverture des soumissions – Amélioration de la chaussée – Boul. J.-D. Gauthier

L'ouverture des soumissions pour l'amélioration de la chaussée – boulevard J.-D. Gauthier a eu lieu le 13 septembre 2024. La municipalité a reçu deux soumissions : St-Isidore Asphalte Ltd, 315 540 \$, et Landry Asphalte Ltée, 318 900 \$. Il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyée du conseiller Laurent Robichaud que le contrat pour l'amélioration de la chaussée – boulevard J.-D. Gauthier soit octroyé au plus bas soumissionnaire, soit à St-Isidore Asphalte Ltd pour la somme de 315 540 \$ (taxe en sus) comme recommandé par la firme d'ingénierie Roy Consultants. Il est également résolu d'accepter l'offre de service de Roy Consultants pour la gestion de ce projet pour la somme de 30 000 \$ (taxe en sus).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 18h25.

6. Parole au public

La séance se termine à 18h31.